

Langues maternelles et défi à l'émergence « horizon 2020 » : quelles réalités pour la Côte d'Ivoire ?

Amoikon Dyhie ASSANVO

adyhies@gmail.com

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Abstract: The sun of independence of the 60's which spread like wildfire in black Africa, quickly changed into collective disillusionment. Indeed, after a decade of financial mismanagement, trial and error and economic mirage for some African countries, since 2010, it is the fever of economic emergence. This, like the sun of independence, has sounded the knell everywhere in sub-Saharan Africa, especially in Côte d'Ivoire, as the hymn of new faith. On all television, broadcasting and even newspaper, emergence is preached as the miracle pill to the social ills of the country by local and regional authorities (mayors, general councils) and the state. This obstinacy to the emergence has even programmed the premature death of customs and habits, including mother tongues, and this, in the sight and to the knowledge, "the beard and the eyes" of each and everyone. In Côte d'Ivoire, the problem remains, and yet few people (academics, politicians, actors of sustainable development and civil society) are alarmed. This Communication, which is a contribution to the promotion of mother tongues, aims at the establishment of national language (s) in Côte d'Ivoire as a vehicle for sustainable development.

Keywords: *emergence, mother tongue, sustainable development, custom, promotion.*

INTRODUCTION

Les données sociologiques, anthropologiques et sociolinguistiques attestent que la Côte d'Ivoire regorge une diversité linguistique (60 à 70 langues environ), bien qu'aucune étude scientifique ne s'y soit véritablement penchée sur la question. Cependant sur la base de la classification génétique des langues d'Afrique faite par Greenberg [1966], toutes les langues ivoiriennes peuvent être

regroupées au sein de quatre familles. Il s'agit entre autres du groupe kwa, le groupe kru, le groupe mandé et du groupe gur. En outre, selon Kossonou et Assanvo [2016], les groupes linguistiques ci-dessus sont homogènes géographiquement et génétiquement ». Toujours selon Kossonou et Assanvo [2016 : 107] : « Les langues gur en grande partie très hétéroclites sont localisées au Nord-Est; les kru (kru oriental et kru occidental) au Sud-ouest; les mandé (mandé nord et mandé sud est aussi appelé manding) sont localisées au Nord-ouest, les kwa occupent le Centre et le Sud-Est avec deux groupes distincts : les langues anciennement dénommées akan (agni, abron, baoulé, éhotilé, etc.) très proches du twi parlé au Ghana et celles dites lagunaires, plus disparates, comprenant l'akyé, l'abidji, le mbatto ou nhlwa ».

Aussi, à partir des données issues du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, sur environ 23 millions d'habitants que compte la Côte d'Ivoire, le groupe kwa représente 6.540.553 habitants (hts), le groupe kru compte 1.917.504 hts, les mandé (nord et sud) sont estimés à 4.846.624 hts ; enfin le groupe gur compte 3.656.517 hts. Au sein de chaque groupe, le peuple le plus important numériquement est : le Sénoufo pour les langues gur, le Malinké pour les langues mandé, le Baoulé pour les langues kwa, enfin le Bété pour le kru. Sans tenir compte de cette diversité linguistique, et par souci d'unité nationale, selon Issa [2014 : 2-3] citant Kouadio [2001] et Dubar [1995] : « Le choix du français comme langue officielle de la Côte d'Ivoire répond au souci des autorités ivoiriennes, confrontées au morcellement linguistique de leur pays, de ne pas susciter des animosités interethniques mais plutôt de préserver la cohésion sociale. ». Aussi le choix du français comme langue officielle du pays, selon Aboa [2008], répondait au fait qu'à l'indépendance aucune des langues en présence ne pouvait jouer le rôle d'unité nationale. Comme il est donné d'observer, dès les indépendances en 1960, les langues maternelles ont été mises en minorité au profit de la langue du colonisateur.

Par ailleurs, cette étude met un point d'honneur sur la promotion des langues naturelles, et le rôle que pourraient jouer celles-ci dans l'émergence économique. Pour parvenir à ces objectifs, nous répondrons à cette ultime interrogation : Quelle peut être la contribution des langues maternelles ivoiriennes au développement économique durable des hommes et de la nation ? La réponse à cette question est la quête que nous poursuivrons durant cette investigation. Mais avant d'y parvenir, passons aux cadres théorique et méthodologique d'analyse.

0.1. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

La présente étude est à visée descriptive. Les faits évoqués visent, avant tout, à rendre compte des faits décrits et non à les intégrer dans une théorie préétablie. De fait, nous voulons à la suite de Kouadio [2007] contribuer à la promotion de langues maternelles, d'une part, et à l'instauration de langues

nationales pour un développement économique durable d'autre part. En effet, le postulat défendu par Kouadio veut qu'aucun pays au monde ne se développe en utilisant une langue étrangère comme véhicule de communication.

La méthodologie adoptée pour recueillir des données de ce travail s'appuie en grande partie sur la consultation des documents de bibliothèques numérique (en ligne), et sur la consultation des travaux de recherches à la bibliothèque de l'Institut de Linguistique Appliquées (ILA) du département des Sciences du Langage d'Abidjan. Les données ainsi recueillies ont été triées puis sélectionnées de manière à s'inscrire dans notre champ d'étude.

0.2. HYPOTHESE DE RECHERCHE

L'instauration de la langue nationale comme locomotive de communication en Côte d'Ivoire pourrait amener les ivoiriens à mieux s'investir dans le processus de l'émergence économique en cours. Le fait est qu'une personne qui apprend les sciences (même les règles les plus complexes des mathématiques), la grammaire dans sa propre langue, est deux fois plus en avance que celui qui doit d'abord passer par l'apprentissage d'une langue totalement étrangère à son environnement linguistique.

1. SITUATION SOCIALE DES LANGUES MATERNELLES

La première Constitution ivoirienne promulguée le 3 novembre 1960 en son Article premier confère au français le statut d'unique langue officielle de la Côte d'Ivoire [Cf. Loi n° 60-356 du 3 novembre 1960], et ce malgré l'existence de plusieurs langues locales. Autrement dit, selon Kouamé [2007], aucune place n'est accordée aux langues naturelles existantes ni dans l'enseignement ni dans l'administration. La raison évoquée dans le temps, selon Issa [2014 : 2-3] : « Les langues locales ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont en réalité privées de toute possibilité d'action légale. Bien qu'elles aient un rôle identitaire fort et dominant dans les usages linguistiques quotidiens, ces langues restent confinées dans la marginalité par rapport à la vie des institutions de l'État. Leur emploi se limite aux milieux familiaux et ruraux. ». Si le justificatif officiel est qu'à l'indépendance aucune langue maternelle ne jouissait de statut de cohésion sociale nationale ou de langue dominante, dans la dernière Constitution ivoirienne promulguée en 2016 [cf. Décret n°2016-771 du 12 octobre 2016], aucun article n'apporte et ne reconnaît toujours pas de statut particulier aux langues maternelles en place, et ce, bien que les données issues du RGPH [2014] précisent que le dioula occupe une position de langue privilégiée ; car servant de langue véhiculaire dans les échanges économiques entre 88% d'ivoiriens. Bien plus, depuis 2000, à l'initiative des autorités étatiques d'alors, des campagnes de sensibilisation sont menées pour l'intégration de langues maternelles dans le système éducatif. Ledit projet a été

dénommé Programme École Intégrée (PEI). Comme on le perçoit, les langues maternelles ivoiriennes suscitent de plus en plus d'intérêt pour le politique. Mais que faire objectivement pour une meilleure prise en compte des langues maternelles dans le développement économique ?

2. REDYNAMISATION DU SYSTEME EDUCATIF SCOLAIRE

Selon le rapport du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN, 2008-2009) portant sur l'état de l'école ivoirienne et des travaux de Fofana (2014), les objectifs assignés à l'école n'ont pas été atteints en Côte d'Ivoire. En effet, le rapport du MEN (2008-2009) précise que les taux d'échecs et de redoublement atteignent les 27% au primaire, 44,2% au premier cycle et 52,1% pour le second cycle. Ledit rapport précise que le taux d'échecs et de redoublement sont coûteux aux parents d'élève (repayer les fournitures de l'année antérieure) et à l'État ivoirien (construire de nouveaux bâtiments, embaucher plus d'enseignants soit 87 milliards par an). Bien que les apprenants soient (certes les premiers) responsables de leur propre malheur, la langue d'enseignement n'est pas non plus exemptée de tout reproche. En effet, depuis 1979, la question est sur la table de réflexion des autorités compétentes. D'où : le Projet préscolaire en milieu rural (1979), le Projet Nord (1984) et récemment le Projet école intégrée ou PEI (2001).

Le PEI du MEN a été mis en place par l'Arrêté N°0108/MEN/CAB du 13 novembre 2001, avec pour objectifs spécifiques l'utilisation des langues maternelles comme moyen pour intégrer l'école et l'enfant dans son milieu originel, et de relever le niveau des apprenants. Le credo des initiateurs est qu'un enfant qui apprend les mathématiques, la grammaire, la poésie, etc. dans sa propre langue, sera deux fois plus en avance que celui qui doit d'abord passer par l'apprentissage d'une langue étrangère à son univers linguistique immédiat. C'est pourquoi Simone GBAGBO (ex-première dame et marraine du projet) a estimé que les langues nationales ont une place de choix dans le système éducatif national. En effet, elle a été émerveillée par les prestations des enfants qui ont fait des exercices de mathématique et des sketches en langue ; et réaliser plus de 60% d'admission à l'entrée en 6e en 2007 et 2008 contre 45,9% pour le système d'enseignement par pédagogie (Cf. MEN 2008-2009).

Avant cette période, en 1979 à la faveur du Projet préscolaire en milieu rural, une mission d'évaluation fut conduite à Kolia dans le département de Boundiali (au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire) par les chercheurs de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA). En effet, à Kolia, les cours préparatoires 1 et 2, c'est-à-dire CP1 et CP2 se faisaient en langue maternelle par les enfants. Les cours élémentaires 1 et 2 constituaient des classes hybrides, car l'apprentissage du français n'intervenait qu'en cours élémentaires 1. Au CE1, le programme scolaire était à 25% enseigné en français contre 75% en dioula. La tendance est inversée au CE2 avec 75% de cours enseignés en français contre 25% pour le

dioula. Les cours moyens 1 et 2 (CM1 et CM2) sont intégralement (100%) enseignés en français. Il revient qu'au CE1, les enfants étaient capables de résoudre les mêmes équations mathématiques que leurs aînés de CM2 du système d'enseignement par pédagogie. Compte tenu de la dynamique des langues maternelles dans le système d'enseignement, dix (10) localités pilotes avaient été choisies pour abriter l'exécution de l'enseignement scolaire en langues maternelles au niveau du primaire. Une décennie plus tard, les objectifs et la mission assignés au PEI sont loin d'être atteints. La raison officielle évoquée par les responsables de projet est la guerre civile, les remous sociaux intempestifs qui secouent le pays. Au regard des problèmes cités, seules cinq (5) localités sur les dix (10) ont pu fonctionner. Pour de plus de précisions, examinons le tableau ci-dessous :

(1) *Écoles pilotes du PEI* [Brou-Diallo, 2011 :47]

		Localités	Langues
1	Zone gouvernementale	Sikensi (Elibou)	abidji
2		Bondoukou (Tabagne)	koulango
3		Soubéré (Yacolidabouo)	bété
4		Aboisso (Eboué)	agni
5		Adzopé (Ananguié)	akyé
6	Zone CNO ¹	Touba (Férentella)	mahou
7		Korhogo (Tioronamandougou)	sénoufo
8		Bodokro (Messoukro)	baoulé
9		Danané (Kantablossé)	dan
10		Duékoué (Guézon)	guéré

À partir des faits sus-évoqués, la prise en compte des langues maternelles dans le processus d'apprentissage scolaire pourrait permettre aux apprenants d'être plus compétitifs, d'aborder le français langue officielle du pays, avec beaucoup plus de sérénité et célérité. Abondant dans le sens du PEI, Kouadio (2016) se veut plus pragmatique, à travers le tableau comparatif du système d'enseignement par pédagogie et l'enseignement formel.

(2) *Tableau comparatif enseignement classique et enseignement formel* [Kouadio, 2016]

Facteurs	Enseignement pédagogique	Enseignement formel
psychologique	-Complexe d'infériorité -Désir tout le long de la vie de ressembler au Blanc Acculturation	-Estime de soi -Acceptation de ses origines -Acceptation du bilinguisme sans complexe

¹ Zones Centre, Nord et Ouest ou zones ex-rébellions.

Culture	-Marginalisation des cultures nationales	-Promotion des cultures nationales -Apport original au rendez-vous du donner et du recevoir
Sociale	-Existence d'une fracture sociale entre une élite francophone occidentalises et les populations	-Meilleure cohésion sociale et plus grande implication de la classe intellectuelle dans le développement social
Pédagogique	-La plus grande partie de la scolarité est consacrée à l'apprentissage de la langue coloniale, medium à acquérir avant d'accéder à tout vrai savoir	-L'accès aux savoirs est immédiat -L'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont les seuls obstacles vaincus en un temps bien plus court -L'accès au français est plus facile avec la méthode du français langue seconde
Économique	-Déperditions sociales onéreuses -Déscolarisés qui alimentent le chômage des jeunes -Incapacité à l'auto emploi	-Déperditions minimales -Insertion plus facile des déchets scolaires dans leur milieu -Auto-emploi plus facile

Comme il convient de le constater, un système d'enseignement fondé sur les langues maternelles reste plus bénéfique qu'un système d'enseignement exclusivement basé sur une langue étrangère. Kouadio [2016] précise, toutefois, que loin de se replier uniquement sur les langues maternelles, celles-ci peuvent cohabiter auprès du français (comme langue seconde ou étrangère). Mais comment parvenir à redynamiser et à concrétiser les langues maternelles dans le souci d'un développement économique durable au visage plus humain, plus moral, puisqu'en Côte d'Ivoire comme partout ailleurs, l'homme est au centre de tout développement économique ?

3. DYNAMIQUE DES LANGUES MATERNELLES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La problématique de l'apport des langues maternelles au développement économique des hommes et de la nation n'est pas un sujet tabou. Elle semble intéressée de plus en plus les autorités ivoiriennes, qui, à travers le projet École et Langues nationales (ELAN), voudraient introduire les langues maternelles dans son système éducatif. Si l'on note l'existence d'une volonté politique, la réalité du terrain est tout autre. En effet, la grande difficulté est comment appeler la société ivoirienne à tenir en égale estime la dynamique économique et la dynamique des langues maternelles, pour élaborer une société plus féconde ? La réponse à cette interrogation reste pourtant simple. Il suffit d'observer les pays industrialisés. Nous convoquons succinctement la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou le Japon. En effet, aucun des pays cités n'a axé son modèle de développement économique et social en utilisant comme support linguistique officiel la langue de son voisin. Pourquoi pas les pays africains ? Nous conjecturons, à partir de ce qui précède, qu'un développement économique et

social durable à partir d'une langue étrangère est l'erreur à ne pas commettre en Côte d'Ivoire. Car comme le disait Simone Ehivet [2008], marraine de la cérémonie de récompense des meilleurs enseignants et élèves à l'hôtel communal de Cocody (Abidjan – Côte d'Ivoire) ayant pris part au PEI : « Nous avons le devoir envers nous-mêmes, envers nos ancêtres, envers notre maman à tous : Kama (signifiant Noir en Copte pour désigner l'Afrique) de nous réapproprier nos langues. C'est par nos langues que nous deviendrons un peuple fort. C'est par nos langues que nous pourrons nous regarder dans la glace et constater dans quelques décennies tout le chemin que nous aurions parcouru, le chemin de la dignité, de la fierté d'être Nègre. » (propos rapportés par Dallet in *Fraternité Matin* du 08/10/2008).

Il est donc urgent de passer de la théorie à la pratique par la concrétisation des différends ; notamment du Projet préscolaire en milieu rural (1979), Projet Nord (1984), Projet école intégrée ou PEI (2001) et Projet École et Langues nationales (2016). Mais cela passe avant tout par une décision politique courageuse ; car l'impact des langues maternelles dans le développement économique est un fait avéré. Pour mémoire d'idée, nous pouvons rappeler l'alphabétisation des adultes (producteurs de coton) en langue maternelle dans le grand nord de la Côte d'Ivoire. À l'effet de rentabiliser la production de coton dans le grand nord de la Côte d'Ivoire, de vastes projets d'alphabétisation en langue maternelle ont cours depuis quelques années. Ces projets de formation des paysans ont porté sur les nouvelles techniques et méthodes agricoles, utilisation des engrais, pesticides, sélection de semences, capacité à délimiter un champ, capacité à identifier les saisons et les dispositions pratiques (nombres de pieds, distances entre plant), irrigation, commercialisation et gestion des coopératives, etc. La conséquence de ces pratiques est une meilleure productivité des paysans ayant pris part aux formations. Aujourd'hui, l'on se rend compte que donner une instruction (en lecture, écriture et calcul) en langues maternelles aux paysans leur permet d'affirmer une indépendance économique, de devenir des acteurs de développement économique et donc, de contribuer à l'économie du pays.

4. DYNAMIQUE DES LANGUES MATERNELLES ET IDENTITE NATIONALE

Un développement durable calqué sur le modèle des pays occidentaux comporte des risques énormes. En effet, l'une des raisons essentielles du désordre actuel du monde, à savoir l'insécurité grandissante dans les grandes villes, le manque de respect des plus jeunes envers les aînés, proviennent de : « aussi bien dans les consciences intellectuelles des maîtres à penser que dans les efforts des hommes politiques, de la suprématie absolue données à la réussite économique et aux richesses matérielles, quand ce n'est pas à la puissance militaire, au regard de la piètre considération accordée au social, et bien souvent

même au mépris de la culture. », déclarait Dadié [1977], lors d'un séminaire de réflexion à Abidjan portant sur la place et le rôle de la culture dans la nation. Puis ce dernier de se demander à quoi servirait notre indépendance si notre horizon culturel se limitait aux derniers soubresauts de la mode parisienne ? Comment s'étonner de voir tant de gens rejeter leur propre langue, au profit de l'idéologie mal comprise, d'idéaux étrangers à eux-mêmes et à leur environnement ? En effet, si au lendemain des indépendances des pays africains en général, et singulièrement la Côte d'Ivoire, il fallait privilégier le fait économique, parce que c'est là, la première condition du bonheur, il semble que plus d'un demi-siècle plus tard, d'autres dimensions nous manquent. Notamment les liens d'amitié, de solidarité entre les générations, les alliances interethniques ou pacte de non-agression (toukpê), le respect d'autrui sont des exigences quotidiennes en Afrique et il serait criminel de les abandonner à l'heure où, les êtres humains s'entassent dans les villes et connaissent une bien cruelle promiscuité. Ces valeurs dont nos parents étaient si fiers sont contenues dans les langues maternelles. Aujourd'hui, la prospérité d'un État dépend : « moins de ses matières premières que de la capacité de ses entreprises à recueillir et à produire de l'information [...], c'est-à-dire de développer des outils de communication efficaces dans leur langues nationales. Cela permettra aux cultures nationales, qui sont au cœur du dynamisme économique, de s'épanouir malgré un contexte culturel homogénéisant », précise Norma Fidelia [1997], présidente du conseil de la langue française du Québec lors d'un colloque sur cultures, langues et communications. À l'évidence, en avançant comme hypothèse que la langue est le principal véhicule de la culture et des valeurs, on peut sur ce point supposer que l'usage du français comme langue officielle a largement contribué à la perte d'identité culturelle et des valeurs précitées, car on ne peut parler une langue sans en adopter la culture. Bien plus, la construction d'un développement durable passe nécessairement par une identité nationale consolidée et forte.

5. DYNAMIQUE DES LANGUES MATERNELLES ET NOUVELLES REALITES LINGUISTIQUES

Dans un monde de plus en plus ouvert à la science, aux TIC, quel rôle pourrait bien jouer les langues maternelles ivoiriennes ? Comment peuvent-elles faire face aux flux massifs de terminologies informatique, mathématique, anatomique ? Voici en résumé les interrogations des partisans du refus des langues maternelles comme véhicule de communication en Côte d'Ivoire. La thèse défendue par ces instigateurs (en grand nombre) est que nos langues historiquement sont pauvres en vocabulaire. Par exemple, le locuteur Lobi, Agni, Bété ou Guéré ne saurait traduire dans sa langue maternelle les termes comme *émergence économique*, *réseaux de quatrième génération (4G)*, etc. C'est un fait avéré. Pourtant mêmes les langues dites « évoluées » (français,

anglais, allemand, chinois, et autres) ont été confrontées aux mêmes réalités à une période de leur évolution. Bien plus, aucune langue au monde n'est intuitivement dotée des prérequis de traduction automatique des réalités hors de son environnement linguistique. Au contraire, faute d'emprunter et d'adapter la nouvelle réalité linguistique, toutes les langues maternelles ivoiriennes, sans exception, sont capables de créations terminologiques. Compte tenu des contraintes rédactionnelles, nous ne citerons que les procédés de création lexicale dans les domaines médicaux et mathématiques proposés par Andredou [2017]. Pour la formation des termes comme *artère*, *endocarde*, *intestin grêle*, *phlébite*, *périphlébite*, *courbe*, *théorème*, *équation*, il procède par construction analogique par sémantisme, comme en :

(1)

mòjá átì
Sang route
Route du sang (sens littéral)
Artère (sens scientifique)

(2)

àhùní tàdié
Cœur vêtement
Vêtement du cœur (sens littéral)
Endocarde (sens scientifique)

(3)

ḡḡă tiámá
Bile mince
Mince intestin (sens littéral)
Intestin grêle (sens scientifique)

(4)

mòjá ḡàmă jálè
Sang corde douleur
Douleur de la corde du sang (sens littéral)
Phlébite (sens scientifique)

(5)

mòjá ḡàmă kotoku jálè
Sang corde sac douleur
Douleur du sac de la corde du sang (sens littéral)
Périphlébite (sens scientifique)

(6)

nàmă ʃiá-lì-wá
Corde pencher+ACC2+DEV
Action de pencher la corde (sens littéral)
Courbe (sens scientifique)

(7)

à̀nàwólè fòhú
Vérité direct
Vraie vérité (sens littéral)
Théorème (sens scientifique)

(8)

mă hilé
Nombre monter+ACC
Équation (sens scientifique)

Par création, analogie, l'*artère* qui est un vaisseau transportant le sang depuis le cœur vers les autres régions de l'organisme et constituant avec le cœur et les veines le système vasculaire sanguin est littéralement traduite en agni sanwi par *route du sang*. En d'autres mots, pour la formation d'*artère* (NP), nous avons la combinaison de deux nominaux N+N, c'est-à-dire *sang + route*. Avec *intestin grêle* et *phlébite*, nous avons respectivement NP = N + ADJ et NP = N + N + ADJ. Il arrive que la création lexicale soit plus complexe. C'est par exemple le cas avec *courbe* et *équation*. Pour construire *courbe*, Andredou [2017] associe un nom (N) à un déverbatif (V+SUF) ; alors qu'avec *équation*, l'on a syntaxiquement NP= N+ V+ASP. À partir de ces observations, nous convenons que le néologiste fait intervenir diverses possibilités syntaxiques. Cela part de syntagme nominal simple : NP= N+N à un syntagme nominal complexe : NP= N+ V+ASP. Par ailleurs, comme il a été donné de constater ci-dessus (Cf. 1 à 8), chacune des langues maternelles est capable de création lexicale. Il suffit de lui doter les moyens (création d'académie des sages, de linguistes, etc.). Par ailleurs, Bolouvi [2009] cité Kossonou et Koffi [2009] déclare qu'après la phase de la créativité, la seconde étape, la plus délicate, mais surtout la plus importante est la diffusion des néologismes.

6. DISCUSSION

De façon générale, les langues maternelles (sans exception) peuvent participer à la quête de l'émergence économique, car toutes les langues maternelles ivoiriennes sont à valeur égale, et méritent de ce fait d'être décrites. Mais pour éviter d'être dispersé, c'est-à-dire parler le même langage, deux conditions doivent être satisfaites. D'abord, il est possible de choisir parmi les

quatre groupes linguistiques (kru, gur, mandé et kwa) la langue dominante numériquement. Arithmétiquement, cela génère quatre langues maternelles. La conséquence immédiate d'une telle décision serait le décret sans possibilité d'appel la mort programmée des autres langues, mises à l'écart. Il est aussi possible qu'une pareille décision ne rencontre pas l'adhésion des populations, hostiles à abandonner leur langue maternelle au profit de celle du voisin. C'est pourquoi, il faudra s'investir dans la communication pour expliquer, sensibiliser l'ivoirien dubitatif. De fait, si aucune décision n'est prise, nous assisterons à la disparition successive de toutes les langues maternelles en place, du fait de l'importance accordée au français dans l'administration, la communalisation rapide des villages, la mixité dans les couples, etc. Entre deux maux, il faudrait choisir le moindre mal. Par ailleurs, l'on pourrait imposer l'une des langues maternelles en présence aux autres peuples comme cela fut le cas en France pour le francien - dialecte de la langue d'oïl parlé à l'époque médiévale en année 1889 - devenu français aujourd'hui [cf. Bergounioux, 1989]. Et l'une des prétendantes favorites au trône est le dioula. En effet, selon les données d'INS (2014), le dioula occupe une position de langue privilégiée, car servant de langue véhiculaire dans les échanges commerciaux entre 88%.

CONCLUSION

Nous n'avons pas la prétention d'avoir efficacement élucidé les différentes préoccupations soulevées dans le cadre du présent travail de recherche qui porte sur la place des langues maternelles dans le développement économique. Loin de fuir le débat, nous pensons que tout développement économique (émergence) se conjugue de pair avec une identité linguistique. C'est une réalité inaliénable des pays développés, donc un fait tangible non contestable, et les exemples sont légions. C'est d'ailleurs le cas pour le français en France, l'anglais en Angleterre ou l'allemand en Allemagne. Pourquoi pas l'agni-baoulé, dioula, bété, guéré ou senoufo pour la Côte d'Ivoire ? En effet, comme les langues occidentales, les langues maternelles ivoiriennes ont leur mot à dire dans le développement économique du pays. Pour parvenir à ce noble objectif, des choix extrêmement difficiles doivent se faire par le politique. Et pour cause, ce n'est pas évident de briser les vieilles habitudes, dont celle de la supériorité des langues étrangères aux nôtres. Faute de quoi, il ne s'agira que d'une hypothétique émergence aux horizons incertains ; puisque soumise à toute intempérie de vent contraire. Pour terminer, nous invitons les dirigeants à poser préalablement les fondamentaux d'un développement durable, c'est-à-dire la recherche d'une identité linguistique. Le fait est que tout développement intégral au visage plus humain, sans une parfaite connaissance de l'histoire des peuples, sans fondement culturel ou linguistique et sans une claire conscience de sa responsabilité, n'est qu'illusion et dérision.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOA, Abia Laurent (2008), « La francophonie ivoirienne : Enjeux politiques et socioculturels ». Documents pour l'histoire de la langue française, *SIHFLES* n° 40/41, Paris.
- ANDEDROU, Assouman Pierre (2017), *Innovation terminologique en agni sanwi : cas de la science et de la technologie. Thèse de doctorat unique*, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan – Côte d'Ivoire.
- BERGOUNIOUX, Gabriel (1989) « La linguistique au service de la patrie ». *Mots*, n°19. Batailles de mots autour de 1900, pp. 23-49. [En ligne], consulté le 30 mars 2017. URL: http://www.persee.fr/doc/AsPDF/mots_0243-6450_1989_num_19_1_1463.pdf
- BOLOUVI, Lébéné (2009), « Préalable scientifique à l'accès des langues nationale l'université », *Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophie, Particip'Action* n°1, Vol. 1, pp. 189-200.
- BROU-DIALLO, Clémentine (2011), « Le projet école intégrée (PEI), un embryon de l'enseignement du français langue seconde (FLS) en Côte d'Ivoire ». *Revue internationale de Sciences du Langage, Sudlangues*, n°15, Dakar-Fann (Sénégal), pp. 40-51.
- DUBAR, Claude (1995), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles* (2e Éd). Paris: Armand Colin.
- FOFANA, Abou (2014), « Écoles rurales, vers des orientations nouvelles : l'exemple des écoles de proximité en Côte d'Ivoire ». Gwenaëlle FABRE, Anne FOURNIER, Lamine SANOGO. *Regards scientifiques croisés sur le changement global et le développement - Langue, environnement, culture : Actes du Colloque international de Ouagadougou* (8-10 mars 2012), Sciencesconf.org, pp.9-21. [En ligne], consulté le 30 mars 2017. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00939897>
- GREENBERG, John Harold (1966), *The languages of Africa, (2nd ed. with additions and corrections)*. Bloomington: Indiana University.
- ISSA, Yéresso Sangaré (2013), « Médias et langues nationales en Côte d'Ivoire ». *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques (LTLM)* n°9, pp.1-11. [En ligne] consulté le 28 avril 2017. URL: http://www.ltml.ci/files/articles9/Issa_Sangare_YERESSO.pdf
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (2007), « Langue coloniale ou langue ivoirienne ? » *Hérodote*, n°126, 3^{ème} trimestre, pp.69-85. [En ligne], consulté le 30 mars 2017. URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-69.htm>
- KOUADIO, N'guessan Jérémie (2001), « École et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches ». *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, pp.177-203, Langues et développement. Paris : L'Harmattan.
- KOUAMÉ, Koi Jean-Martial (2007), « Les langues ivoiriennes entrent en classe ». *Intertext* n°3-4, pp. 99- 106, Université Libre Internationale de Moldavie, Chisinau.
- KOSSONOU, Kouabena Théodore et ASSANVO, Amoikon Dyhie (2016), « Linguistique et migration des peuples en Côte d'Ivoire : cas des akan (kwa) ». *Revue du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), Littérature, langues et linguistique*, n°004, 1^{er} Semestre, Ouagadougou – Burkina Faso, pp.106-119.
- KOSSONOU, Kouabena Théodore et KOFFI, Kouakou Mathieu (2009), « Langues maternelles, développement et nouvelles technologies de communications ». *Journal Africain de communication scientifique et technologique, série sciences sociales et humaines* n°6, 767-774.

Autres sources

- Colloque sur cultures, langues et communications : entre l'uniformisation culturelle et le renforcement d'une dynamique d'intégration. Synthèse des exposés et discussions du vendredi 19 septembre 1997. [En ligne], consulté le 29 Mars 2017. URL : <http://www.copa.qc.ca/fra/assemblee/1997/CULT19F2.pdf>
- DALLET, Christian in *Fraternité Matin* du 08/10/2008. [En ligne], consulté le 8 avril 2017. URL : <http://www.abidjantalk.com/forum/viewtopic.php?t=12788>
- DÉCRET n°2016-771 portant publication du projet de Constitution de la République de Côte d'Ivoire. Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire, cinquante-huitième année n°13 du mercredi 12 octobre 2016, pp. 101-116. [En ligne], consulté le 1^{er} avril 2017. URL : <http://www.caidp.ci/uploads/65ff25d5da1ef7ff2ad748b3c31135ee.pdf>
- ELAN. 2016-2018. [En ligne], consulté le 8 avril 2017. <http://iciabidjan.com/bilingue-langues-nationales/>
- Institut National de la Statistique. 2014. Abidjan. [En ligne], consulté le 3 avril 2017. URL : <http://www.ins.ci/gene/LANGUES%20OFFICIELLES%20ET%20LANGUES%20NATIONALES.html>
- KOUADIO N'guessan Jérémie. (2016), *Pourquoi et comment les langues nationales peuvent-elles contribuer au développement ?* Leçon inaugurale de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD) prononcée le 08 décembre 2016 à l'amphithéâtre de la CGRAE-Abidjan (Côte d'Ivoire).
- LOI n° 60-356 du 3 Novembre 1960 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire. Abidjan, Côte d'Ivoire. [En ligne], consulté le 19 avril 2017. URL : http://www.gouv.ci/doc/textes_fondamentaux/CONSTITUTION%20DE%20NOVEMBRE%201960.doc
- Ministère de l'Éducation Nationale. 2008-2009. *L'état de l'école en Côte d'Ivoire, rapport d'analyse*. Direction de l'informatique, de la planification, de l'évaluation et des statistiques (DIPES). [En ligne], consulté le 29 Mars 2017. URL : http://www.men-dpes.org/new/FILES/pdf/stats/rapports/rap_ana_20082009.pdf
- Ministère des Affaires Culturelles. 1977. *Place et rôle de la Culture dans la nation ivoirienne*, séminaire de réflexion du 27 au 30 décembre 1977 à Abidjan. Document inédit.